

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 03 avril 2025
Pôle social et culturel – 3 impasse de la Courvée
52200 SAINTS-GEOSMES

Ordre du jour

✎ Approbation de l'ordre du jour la séance en date 03 avril 2025 ;

✎ Compte-rendu des Décisions prises par le Président et le Bureau en vertu des délégations accordées par le Conseil en vertu de l'article L. 5211-10 du CGCT ;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. AFFAIRES FINANCIERES-BUDGETAIRES ET COMPTABLES

- 1.1. Comptes financiers uniques 2024 – Affectation des résultats de l'exercice 2024 – Budget Principal et Budgets Annexes - Approbation
- 1.2. Projets de Budgets Primitifs 2025 - Budget principal et Budgets annexes - Approbation
- 1.3. Fiscalité locale directe – Vote des taux d'imposition 2025
- 1.4. Autorisations de Programme (AP) créées ou modifiées – Actualisation 2025
- 1.5. Agence d'Attractivité de la Haute-Marne - Modification des tarifs de la délégation de service public (DSP)
- 1.6. Attribution des subventions aux associations pour l'année 2025

2. PERSONNEL

- 2.1. Modification du tableau des effectifs intercommunal – Approbation ;
- 2.2. Convention d'accompagnement et d'assistance des collectivités en hygiène et sécurité au travail et en matière de prévention des risques avec le Centre de Gestion de la Haute-Marne – Autorisation de signer la convention

3. AFFAIRES GÉNÉRALES

- 3.1. Mutualisation pour la création d'un service commun pour l'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) – Dénonciation de la convention d'entente avec la Communauté de communes des Savoir- Faire - Abrogation et remplacement de la délibération n°2024-60 du 12 septembre 2024

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

4. GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS, DANS LES CONDITIONS PREVUES A L'ARTICLE L. 211-7 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

- 4.1. Taxe pour la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) — Fixation du produit de la taxe pour 2025.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

5. PÉRISCOLAIRE

- 5.1. Augmentation des tarifs de restauration, du périscolaire et de l'extrascolaire – Délibération n°2023-19 du 9 mars 2023 – Abrogation et remplacement
- 5.2. Participation de la CCGL sur le transport scolaire facturé aux familles
- 5.3. Ouverture d'un accueil de loisirs sur la commune de Rolampont
- 5.4. Convention de partenariat avec le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) favorisant la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires sur les temps de restauration scolaire et temps périscolaires

6. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES